

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**de la SEANCE du CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**du 26 juin 2012**

**PRESENTS :**

*Lors du Conseil Municipal du 25 juin 2012 de la Commune d'Ardon, Monsieur Guy LASNIER a été désigné délégué titulaire au sein de la Communauté de Communes du canton de La Ferté St-Aubin en remplacement de Monsieur Claude RIBIERE*

Ardon : M. Michel TATIN, M. Jean-Paul ROCHE, M. Guy LASNIER

La Ferté Saint-Aubin : M. Philippe FROMENT, M. Jean-Michel SINTES, M. Jean-Frédéric OUVRY, Mme Sylvie BRETON (arrivée au point 1.4), Mme Monique BOUET, M. Claude HOARAU

Ligny-le-Ribault : M. Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE, Mme Michèle CORMERY

Marcilly-en-Villette : M. Xavier DESCHAMPS, Mme Monique GUYOT, M. Hervé NIEUVIARTS,

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO, Mme Annick VATZ, M. Denis TREMAULT

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN, M. Daniel MORAND.

**Pouvoir** : Monsieur Laurent MULOT à Monsieur Gilles LANDRÉ de la SAUGERIE

**Absents excusés** : Monsieur Claude GIRERD, Monsieur Marc BRYNHOLE, Monsieur Laurent MULOT, Monsieur Luc BEUNIER remplacé par Monsieur Claude HOARAU, Madame Manuela CHARTIER remplacée par Monsieur Jean-Frédéric OUVRY, Madame Martine BORG remplacé par Madame Sylvie BRETON (à partir du point 1.4), Monsieur Michel POUGET remplacé par Madame Monique GUYOT.

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Philippe FROMENT

Le Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Communautaire du 11 avril 2012 est adopté à l'unanimité.

**1 – DIRECTION GENERALE DES SERVICES**

**1.1. Adoption du rapport d'activités 2011**

Vote favorable à l'unanimité pour adopter le rapport d'activités 2011 de la Communauté de Communes du canton de La Ferté St-Aubin.

**1.2. Prise en charge des frais de formation des agents mis à disposition**

*Point retiré à l'ordre du jour*

**1.3. Modification de la dénomination du SMICTOM LAMOTTE SALBRIS**

Vote favorable à l'unanimité pour retenir la nouvelle dénomination « SMICTOM DE SOLOGNE ».

**1.4. Adoption du rapport d'activités 2011 du SMICTOM de LAMOTTE SALBRIS**

Vote favorable à l'unanimité pour adopter le rapport d'activités 2011 du SMICTOM de LAMOTTE SALBRIS.

**1.5. Délibération modificative du règlement intérieur du SPANC**

Vote favorable à l'unanimité pour adopter les modifications du règlement intérieur du SPANC. Les nouvelles dispositions relatives au contrôle des installations s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

**2- FINANCES et MARCHES PUBLICS**

**2.1. Adoption de la règle de répartition du FPIC**

Vote favorable à l'unanimité. La contribution au titre de fonds de péréquation des ressources fiscales intercommunales et communales est répartie entre l'établissement de coopération intercommunal et ses communes membres en fonction des critères suivants : prise en charge à 50 % du FPCI par l'EPCI et 50 % par les communes membres. Le montant de la contribution restant à répartir entre les communes membres l'est « au prorata des contributions des communes au potentiel fiscal agrégé ».

**2.2 Délibération pour autoriser Monsieur le Président à lancer la consultation pour la fourniture d'énergie renouvelable pour le futur complexe aquatique**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Monsieur le Président à lancer la consultation pour la fourniture d'énergie renouvelable pour le futur complexe aquatique.

**2.3. Délibération autorisant Monsieur le Président à signer les documents se rapportant au projet WEBOCENTRE et validation du plan de financement de l'opération**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Monsieur le Président à signer les documents se rapportant au projet WEBOCENTRE et à valider le plan de financement de l'opération. L'objectif du partenariat avec WEBOCENTRE est de créer un Point Cyb itinérant afin de toucher l'ensemble de la population de la Communauté de Communes.

**POINT SUPPLEMENTAIRE A L'ORDRE DU JOUR**

**2.4 Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Jardin et Vie**

**Vote favorable à l'unanimité** pour autoriser Monsieur le Président à verser une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 200 € à l'association Jardin et Vie.

La Ferté Saint-Aubin, le 27 juin 2012

Le Président,  
Xavier DESCHAMPS

